Ordonnance collective

INITIER UN ANTIÉMÉTIQUE LORS DE NAUSÉES OU DE VOMISSEMENTS EN HÉMODIALYSE			
Direction(s) responsable(s)	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Approuvé	2016-03-08
	Direction des services professionnels et de l'enseignement médical	Révisé	2018-04-10
Installations / Secteurs visés	Centre de suppléance rénale Louise-Auger Centre de dialyse Guy-Beauchamp de l'Hôpital du Suroît Centre intrahospitalier d'hémodialyse de l'Hôpital Anna-Laberge		
Outils cliniques associés			

1. Professionnels visés

Infirmières [1]

[1] Les infirmières habiletés à appliquer l'ordonnance collective doivent avoir reçu la formation nécessaire selon le programme de formation spécifique en hémodialyse

2. Activités réservées

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

3. Situations cliniques visées/clientèles visées

Usagers hémodialysés

4. Intentions thérapeutiques

Soulager les nausées ou des vomissements chez l'usager hémodialysé.

5. Indications

Présence de nausées ou de vomissements lors d'un traitement d'hémodialyse (pré, per ou post dialyse).

6. Contre-indications

- Présence d'hypotension (considérer hypotension si PA systolique inférieure à 100mmHg ou baisse de PA systolique supérieure à 30 mmHg de la valeur initiale).
- Allergie ou intolérance connue au dimenhyDRINATE (Gravol)

7. Conditions d'initiation

- Manifestation par l'usager d'une sensation de nausées ou présence d'un épisode de vomissements **sans hypotension.** En présence d'hypotension, se référer à l'ordonnance collective traitant de la chute de la pression artérielle en vigueur.
- **Identifier et corriger les causes potentielles liées au procédé d'hémodialyse pouvant provoquer ces symptômes** (ex : ultrafiltration excessive).

8. Limites/références au médecin

Aviser immédiatement le néphrologue si :

- Présence de vomissements sévères en jet, présence de sang, vomissements fécaloïdes, céphalées importantes ou confusion.
- Persistance des nausées et vomissements malgré les interventions effectuées.

Aviser le néphrologue d'ici le traitement suivant si :

- Administration de manière régulière de dimenhyDRINATE (Gravol) pour soulager des nausées récurrentes lors des traitements d'hémodialyse.

Validité :
Cette ordonnance collective est valide pour toutes les séances de traitement d'hémodialyse.

9. Directives

1. Identifier et corriger les causes potentielles liées au procédé d'hémodialyse pouvant provoquer les nausées (ex : ultrafiltration excessive).

2. Si présence de vomissements, en évaluer la quantité et la qualité. **Aviser le néphrologue si présence de vomissements sévères en jet, présence de sang, vomissements fécaloïdes, céphalées importantes ou confusion.**

3. Administrer la médication suivante :

MÉDICAMENT	**Si poids inférieur à 50 kg :** ▪ **dimenhyDRINATE (Gravol) 25 mg IV en 1 à 2 minutes, pour 1 dose** **Si poids supérieur ou égal à 50 kg** ▪ **dimenhyDRINATE (Gravol) 50 mg IV en 1 à 2 minutes, pour 1 dose**

4. Après 15 à 30 minutes, évaluer le soulagement des nausées et des vomissements et **aviser le néphrologue s'il y a persistance des symptômes.**

5. Si conduite d'un véhicule moteur après le traitement d'hémodialyse, évaluer la somnolence et la démarche de l'usager. En présence d'une diminution des facultés cognitives ou motrices, informer formellement l'usager qu'il ne doit pas conduire son véhicule, car cela comporte des risques et s'assurer qu'il soit accompagné pour son retour à domicile. Noter les informations au dossier.

6. Si lors des traitements d'hémodialyse subséquents, l'usager nécessite l'administration de manière régulière de dimenhyDRINATE (Gravol) pour soulager des nausées récurrentes, **aviser le néphrologue.**

7. Rédiger les notes au dossier et ajuster le PTI s'il y a lieu.

10. Références

Association des pharmaciens du Canada. (2015). Compendium des produits spécialisés pharmaceutique (CPS) version électronique -Monographie du médicament - dimenhyDRINATE. Consulté en juillet 2015.

CSSS Nord de Lanaudière. (2009). Initier le traitement pour le soulagement des nausées et vomissements. Publication interne.

Holley, J.L. (2015). Acute complications during hemodialysis. Document consulté sur Up to Date à http://www.uptodate.com/contents/acute-complications-duringhemodialysis?source=search_result&search

Processus d'élaboration/révision		
Rédigé par	Andrée-Anne Daoust, infirmière clinicienne en hémodialyse, Hôpital Anna-Laberge	Janvier 2016
	Marie-Hélène Faille, conseillère en soins infirmiers, Centre hospitalier du Suroît	Janvier 2016
	Annick Fortin, infirmière clinicienne en hémodialyse, Hôpital du Suroît	Janvier 2016
	Sylvie Arsenau, assistante infirmière chef en hémodialyse, Hôpital Anna-Laberge	Janvier 2016
Révisé par	Christelle Robert, conseillère cadre au développement des outils cliniques	2018-03-14
Personnes consultées	Dr Jacques Jobin, néphrologue, chef en néphrologie, Hôpital Anna- Laberge	Janvier 2016
	Dre Dominique Dupuis, néphrologue, Hôpital Anna-Laberge	Janvier 2016
	Dre Louise Roy, néphrologue, chef en néphrologie (affilié au CHUM), Hôpital du Suroît	Janvier 2016
	Geneviève Leboeuf, conseillère en soins infirmiers, Hôpital Anna-Laberge	Décembre 2015
	Marie Larochelle , pharmacienne , Centre hospitalier Anna-Laberge	Décembre 2015

Processus de recommandation		
Recommandé par le(s) chef(s) de départements médicaux	 Dre Élise Gilbert Chef médical de la médecine spécialisée	2018-03-28
Recommandé par l'(les) instance(s) (si pertinence seulement)	 Mélanie Caron, présidente Comité de pharmacologie	2018-03-29

Historique du document		
Approuvé par	 Dr Gaétan Filion, président Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2018-04-10

Annulation d'outils cliniques existants

En date d'entrée en vigueur mentionnée, cette ordonnance collective vient annuler les outils cliniques suivants :

Installation(s)	**Annulation**